



30 mars 2007

Action corrective concernant les IRM de la société Philips Système Médicaux

En accord avec l'AFSSAPS, la société Philips a informé le 28/03/2007 les utilisateurs d'IRM d'une action corrective suite à la présence d'eau dans le système d'évacuation de l'hélium gazeux.

Les établissements de santé concernés par cette action corrective, en France, ont reçu le courrier à l'attention des directeurs d'établissements de santé et correspondants locaux de matériovigilance pour diffusion aux services de radiologie et biomédicaux.

Une recommandation de vérification du dispositif d'évacuation de l'hélium avait été diffusée par l'AFSSAPS en juin 2003.

L'AFSSAPS conduit une étude pour déterminer si une action complémentaire doit être mise en place pour les IRM d'autres marques.

Les autres autorités compétentes européennes ont été informées de cette mesure par le fabricant.

Code nomenclature : 06201

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.hosmat.fr>